



EDITO

« Nommer une émotion, c'est déjà commencer à l'apprivoiser. »
— Isabelle Filliozat

Dans ce nouveau numéro des Échos des marmottes nous avons choisi de mettre en lumière un thème essentiel dans le quotidien de nos enfants : les émotions.

Dès les premiers mois, les tout-petits vivent un tourbillon d'émotions intenses et souvent déconcertantes. Pour apprendre à les reconnaître et à les réguler, ils ont besoin d'adultes et de professionnels de la petite enfance attentifs, capables de les accueillir avec bienveillance et de leur donner du sens. Ainsi en les aidant à les identifier et à les comprendre, vous leur offrez les premières bases de l'estime de soi et de la confiance en soi.

Conscients de l'importance de votre engagement, le Relais Petite Enfance «les Marmottes», est là pour vous soutenir dans cette mission, pour vous accompagner, vous informer et valoriser votre métier.

Vous découvrirez également dans ce numéro un retour sur les temps forts des dernières semaines, ainsi que des informations pratiques pour vous accompagner dans l'exercice de votre métier.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Marie-France Augier

Vice-présidente en charge de la petite enfance

L'Actu du RPE

p. 2 à 3

- > Thématiques mensuelles
- > Éveil musical avec des intervenants
- > La chasse aux œufs

L'Atelier des petites mains

p. 4 et 5

- > Le calendrier des activités à venir

Dossier thématique

p. 6 et 7

- > Les émotions des enfants

A retenir

p. 8 à 10

- > Point juridique
- > Les rendez-vous à ne pas manquer

Anniversaires

p. 10 à 12

Retour en images

p. 13

- > Les activités du RPE de Janvier à avril 2025

Le plein d'idées

p. 14 et 15

pour s'occuper et s'amuser

Infos pratiques

p. 16

Thématiques mensuelles

Le RPE « les Marmottes » propose des animations collectives sur des thèmes différents. Pour le mois de mai le thème sera « la fête des familles et le printemps », en juin « la faune et la flore et la fête de la musique », en juillet et en août le thème de « l'été » sera abordé.



Édition n°69

Mai-Juin-Juillet-Août 2025

ISSN : 2107-4240 - Dépôt légal : juin 2005

Impression : GROUPE IGR (Montceau-les-Mines)

Tirage : 200 exemplaires

Crédits photos : RPE « Les Marmottes » / Freepik / Pixabay / all-free-download / Pexels

Conception : Service communication

Éveil musical avec des intervenants

Marie-Odile et Hervé sont des intervenants de l'Association Trésor d'Amis. Ils sont venus trois matinées pour proposer de l'éveil musical sur une thématique différente à chaque séance : en février le thème abordé était le froid, en mars le thème « carnaval » et en avril « la nature ». Des comptines comme « trois petits moutons », « j'ai un gros nez rouge » et la farandole des enfants » ont été interprétées avec des instruments de



musique mis à la disposition des enfants. Les enfants et les assistantes maternelles ont bien participé en chantant et en jouant de différents instruments comme : des œufs sonores, des grelots, des maracas et des tambourins. Une guitare et un accordéon ont accompagné les intervenants sur toutes les séances et les enfants ont pu en jouer en fin de séance pour le plus grand bonheur de tous.

La chasse aux œufs



Les enfants ont décoré des paniers de Pâques sur des temps d'animations. En amont, l'animatrice a découpé des bandes de papier cartonné puis a demandé aux enfants de les peindre avec la peinture pailletée, ainsi qu'un œuf photocopié à l'aide de tampons et de brosses à dents. Ensuite, les bandes ont été collées sur un pot en plastique pour créer un joli panier de Pâques. Deux matinées ont été dédiées à cette animation. Les enfants ont pu

participer à une chasse aux œufs dans le jardin du RPE un mercredi et vendredi matin où des chocolats étaient cachés pour leur plus grand bonheur. Les paniers ont servi de contenants. Ils ont dégusté les gourmandises et de belles moustaches chocolatées sont apparues. Des photos souvenirs ont été réalisées pour les parents.

L'atelier des petites mains



Où

Activité/atelier

Sur le thème de la fête des familles / le printemps

Mai 2025

Lundi 5	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Activité sur la fête des familles
Lundi 12	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Activité sur la fête des familles
Mercredi 14	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Activité sur la fête des familles
Jeudi 15	9h30 – 12h00	Gayette	Animation à la maison de retraite
Vendredi 16	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Tablier à comptines
Lundi 19	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Activité sur le printemps
Mercredi 21	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Activité sur le printemps
Jeudi 22	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Motricité
Vendredi 23	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Modelage
Lundi 26	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Matinée relaxation
Mardi 27	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Sorite au marché
Mercredi 28	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Matinée relaxation

Sur le thème de le faune et de la flore / fête de la musique

Juin 2025

Lundi 2	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Activité sur la sauterelle
Mercredi 4	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Activité sur la sauterelle
Jeudi 5	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Pas d'animation
Vendredi 6	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Matinée en extérieur
Mercredi 11	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Balade et jeux au parc des rouettes
Jeudi 12	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Motricité en extérieur
Vendredi 13	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Manipulation
Lundi 16	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Fabrication instrument de musique
Mercredi 18	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Fabrication instrument de musique
Jeudi 19	9h30 – 12h00	Gayette	Fête de la musique à la maison de retraite
Vendredi 20	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Matinée en chansons et danses
Lundi 23	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Tableau de fleurs et feuilles
Mercredi 25	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Tableau de fleurs et feuilles
Jeudi 26	9h30 – 12h00	Médiathèque Jaligny/B	Spectacle
Vendredi 27	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Kermesse sur le thème des couleurs
Lundi 30	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Mains chenilles

L'atelier des petites mains



Où

Activité/atelier

Sur le thème de l'été

Juillet & Août 2025

Lundi 1 ^{er}	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Sortie au marché
Mercredi 2	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Balade gourmande
Jeudi 3	9h30 – 12h00	Saint-Gérard-le-Puy	Animation
Vendredi 4	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Manipulation
Lundi 7	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Peinture de poissons avec les mains
Mercredi 9	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Peinture de poissons avec les mains
Jeudi 10	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Motricité en extérieur
Vendredi 11	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Lectures et comptines
Mercredi 16	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Peinture des pieds sur fresque en extérieur
Jeudi 17	9h30 – 12h00	Gayette	Histoires en extérieur à la maison de retraite
Vendredi 18	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Mni kermesse RPE/Crèche
Lundi 21	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Collage/peinture de la mer
Mercredi 23	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Collage/peinture de la mer
Jeudi 24	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Motricité en extérieur
Vendredi 25	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Lectures et comptines
Lundi 28	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Atelier peinture
Mercredi 30	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Atelier peinture
Jeudi 31	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Matinée festives
Mercredi 27	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Jeux libres / Coloriage
Jeudi 28	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Motricité
Vendredi 29	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Manipulation



LES ÉMOTIONS DES ENFANTS

Comprendre les émotions : une forme de communication

En termes de communication les émotions jouent un rôle très important puisqu'elles disent des choses sur nos besoins de tous les jours pour pouvoir se préserver. Chez le bébé, les pleurs ne représentent pas un caprice mais ils revendiquent quelque chose. Son émotion se manifeste comme une demande de reconnaissance pour se protéger. Le tout-petit s'exprime avec ses émotions entières parce qu'il ne sait pas quelle en est l'origine. Les adultes qui l'entourent, notamment les professionnels qui les accueillent, jouent un rôle essentiel dans la réception et la compréhension de ces émotions pour développer la confiance de l'enfant en lui-même et envers les autres. Le bébé a besoin d'un adulte qui va pouvoir donner un sens à ses émotions. L'accompagnement de l'adulte est un travail précieux pour relier les émotions à leurs origines. Celles-ci sont aussi une façon de maintenir la proximité avec un adulte sur lequel l'enfant sait qu'il peut compter : les émotions participent ainsi à construire les liens de d'attachement. « L'attachement » est un lien affectif que le bébé développe d'abord avec ses parents et la/ou les personne(s) qui prennent le plus souvent soin de lui. Cette relation est très importante, car elle permet à un bébé de se sentir en sécurité pour bien se développer.

Le développement des émotions

Les premières émotions sont appelées les émotions primaires qui sont : la joie, la tristesse, la colère, la peur.

Petites définitions de celles-ci :

- La peur est une émotion qui survient devant un danger ou une menace qu'elle soit réelle ou imaginée. Chez les enfants, les peurs se présentent généralement devant l'inconnu.
- La colère est une réaction émotionnelle intense qui se manifeste souvent par des cris, des pleurs, des comportements agressifs ou des gestes violents. Elle arrive chez les jeunes enfants de façon soudaine et sans avertissement.
- La tristesse est une émotion complexe, essentielle et nécessaire mais souvent difficile à comprendre chez les enfants.
- La joie est une émotion agréable qui joue un rôle crucial dans leur développement émotionnel. Elle les aide à faire face à des émotions désagréables comme la peur et la tristesse.

Les émotions de l'enfant ne sont pas à banaliser. Par exemple, si l'enfant tombe, on évite de lui dire « ce n'est

pas grave, ne pleure pas ». Au contraire, il faut le laisser s'exprimer. Il peut seulement recommencer à penser calmement quand son émotion est partagée. Il est important de différencier émotions et comportements. Toutes les émotions doivent être acceptées. Si on les réprime, l'enfant se révoltera par la suite.

Pour les enfants, les émotions ne sont pas faciles à comprendre et à gérer. Il a besoin de l'aide de l'adulte pour apprendre à reconnaître ses émotions, à en parler et à les maîtriser. Celles-ci n'apparaissent pas toutes en même temps et sont des réactions spontanées aux différentes situations que l'enfant peut vivre, durant sa première année de vie. C'est entre 15 mois et 24 mois que les émotions secondaires, ou mixtes apparaissent. L'enfant prend conscience qu'il est différent des autres enfants, qu'il est une personne à part entière. Petit à petit, l'enfant expérimente aussi d'autres émotions qui nécessitent la compréhension des règles de vie. C'est le cas en l'occurrence de la culpabilité, de la honte et de la fierté.

Les bienfaits d'une bonne gestion des émotions

Il est important d'apprendre à l'enfant à reconnaître ses émotions et à mettre des mots sur ce qu'il vit et ressent. Peu à peu, il apprendra comment réagir ou comment adapter son comportement quand il vit une émotion. Par exemple, il pourra se calmer lorsqu'il est fâché au lieu de crier ou de frapper. Un enfant qui maîtrise ses émotions réagit mieux aux différentes situations de la vie. Une bonne gestion des émotions est aussi associée au maintien de bonnes relations avec les autres, à une meilleure gestion des conflits. En contrepartie, un enfant qui éprouve de la difficulté à gérer ses émotions aura plus de difficulté à faire face aux situations du quotidien. L'accumulation de peine, de colère, de peur et de frustration pourrait aussi entraîner des comportements « agressifs ».

Comment aider l'enfant à reconnaître ses émotions **Commencez à parler des émotions avec l'enfant dès qu'il est tout-petit :**

Vous pouvez nommer les émotions que vous observez chez l'enfant comme la joie, la tristesse, la colère et la peur. Dites-lui par exemple : « Tu pleures, tu es triste parce que papa est parti ? »

Associer le bon langage aux émotions :

- Pour cela vous pouvez utiliser des livres comme la couleur des émotions, le loup qui apprivoisait ses émotions ou bien un jeu comme « Cherche et trouve les émotions » pour lui montrer des personnages qui vivent des émotions comme lui.
- Faites-lui remarquer par exemple (en mimant

l'expression de l'émotion) que lorsqu'on a les yeux grands ouverts on a peur, on fronce les sourcils quand on est fâché, on sourit quand on est content, des larmes coulent quand on est triste.

Mettez-vous ensemble devant un miroir pour imiter les différentes émotions :

L'enfant pourra ainsi connaître davantage l'expression de ses émotions. Par exemple, vous pourriez créer un album des émotions avec lui et les enfants accueillis en découpant des visages variés dans les magazines ou bien prendre des photos de leurs propres émotions.

Posez-lui des questions sur ce qu'il a ressenti après une forte émotion :

La réponse ne sera sans doute pas bien formulée selon l'âge de l'enfant, mais demandez-lui comment il se sent, s'il a mal quelque part. Il vous répondra peut-être que son cœur a mal ou que son ventre est serré, cela est un très bon début malgré tout.

Aidez-le à reconnaître et à nommer l'émotion qu'il peut vivre :

Il faut nommer à l'enfant l'émotion que vous observez, par exemple : « tu es contente d'aller au parc » ou « tu es fâché que ton copain prenne ton jeu sans te le demander ? ». Essayez de lui demander ensuite son émotion en utilisant le « je », par exemple : « je suis triste de ne pas pouvoir aller à la piscine » ou « j'ai peur du noir ».

Comment contrôler les émotions ?

Un enfant ne peut pas gérer ses émotions seul avant 5 ans. Il contrôle difficilement ses réactions et il est également impulsif. L'enfant peut casser des objets, taper quelqu'un ou sauter partout sans regarder ce qu'il fait parce qu'il est en colère ou bien rempli d'excitation. Ce n'est pas facile pour lui de comprendre ce qu'il ressent et de bien réagir, même après 5 ans. Le rôle des adultes permettra à l'enfant de vivre et d'exprimer ses émotions tout en lui montrant comment il peut les gérer.

Des conseils pour l'accompagner au mieux dans son quotidien :

- Accueillez son émotion sans jugement :

Par exemple, s'il est très en colère, très agité ou s'il pleure beaucoup, restez calme à côté de lui car ce n'est pas le moment de lui parler. Lorsque la crise est passée, vous pouvez le réconforter, lui faire un câlin, lui donner son doudou et sa tétine puis attendre qu'il se calme avant de lui demander ce qui s'est passé.

- Demander à l'enfant à mettre des mots sur ses émotions s'il est en capacité de le faire :

Par exemple : « Tu es excité d'aller jouer dehors ? » ou « Tu n'as pas envie de goûter ? ».

Posez-lui des questions pour trouver ce qui a déclenché sa réaction. Une réaction de colère pourrait par exemple cacher un sentiment de rejet. Dites-lui que ce qu'il ressent est normal, vous pouvez lui dire que vous comprenez pourquoi il est content, en colère, triste ou bien fâché. L'enfant se sentira alors rassuré, compris et réconforté par l'adulte.

- Essayez de dédramatiser la situation si l'enfant réagit trop fortement

Par exemple, s'il pleure intensément juste parce que sa tour ne veut pas tenir debout, il faut garder une attitude positive. Dites-lui que cela peut s'arranger, tout en l'aidant à se calmer et à passer à autre chose. Par exemple en jouant avec un autre jeu, en lui proposant de faire un dessin avec de la musique douce.

- Parlez-lui de vos propres émotions

Dites par exemple : « Je suis contente qu'il fasse beau temps aujourd'hui » ou « Je suis triste parce que tu es en colère ». Dites-lui également de ce que vous faites pour vous calmer : « Je suis déçue de ne pas pouvoir aller marcher avec ce beau temps alors je vais lire à la place dans mon fauteuil ».

Voici quelques stratégies à lui proposer :

Sachant que plusieurs stratégies existent pour exprimer une émotion, et qu'une même stratégie peut s'appliquer à plusieurs émotions. L'enfant devra en essayer plusieurs avant de trouver celles qui lui fera le plus de bien. Parlez avec lui quand il est calme pour qu'il puisse s'en souvenir et les utiliser s'il devient très émotif. Vous pouvez lui montrer comment prendre une grande respiration et faire voir comme s'il soufflait sur une bougie par exemple. Cela l'aidera à se calmer et à contrôler ses émotions. A mesure que l'enfant parle et qu'il grandit bien, celui-ci devient plus habile pour gérer ses propres émotions.

A retenir

- Avec une bonne gestion des émotions cela permet à l'enfant de mieux réagir aux situations de la vie et de bien vivre avec les autres.
- Dites -lui les émotions que vous avez pu observer et celles que vous vivez pour l'aider à mettre des mots sur ce qu'il ressent.
- Habituez l'enfant à parler de ce qu'il vit au quotidien et donnez-lui des stratégies pour exprimer ses émotions plus facilement.



Ce jeu aborde la notion des émotions primaires comme la joie, la peur, la colère et la tristesse. L'enfant va associer des émotions à des situations données.

Point juridique

MOTIF DE RECOURS À UN CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE

Un(e) assistant(e) maternel(le) peut être embauché(e) en CDD.

ARTICLE L423-2-4 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (CASF) :

Le recours à un CDD n'est possible que pour l'exécution d'une tâche précise et temporaire et seulement dans les cas suivants :

- pour le remplacement d'un salarié absent ou du moyen de garde habituel,
- pour le recrutement d'un salarié de remplacement dans l'attente de l'entrée en fonction du salarié recruté pour le CDI,
- pour l'emploi saisonnier.

Il est conclu un contrat de travail à durée déterminée à terme imprécis ou précis pour remplacement d'un salarié absent. Ce contrat est régi par les dispositions du Code du Travail (CT), du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), de la Convention Collective Nationale de la branche du secteur du particulier employeur et de l'emploi à domicile (CCN) ainsi que les dispositions du présent contrat.

DURÉE DU TRAVAIL ET HORAIRES DE TRAVAIL

L'accueil journalier débute à l'heure prévue au contrat et se termine à l'heure prévue au contrat.

Les heures effectuées en dehors devront être rémunérées pour tenir compte de l'heure réelle de l'arrivée ou du départ du parent avec son enfant.

L'employeur s'engage à respecter les horaires convenus dans le présent contrat.

NATURE DE L'ACCUEIL

L'accueil de l'enfant correspond à un accueil régulier dans le cadre d'un contrat à durée déterminée. Dans l'éventualité où lors de la conclusion du contrat de travail, les parties ont identifié des semaines de non-présence de l'enfant. Celles-ci ne donnent pas lieu à rémunération et sont déduites du salaire mensuel habituellement versé au salarié.

PÉRIODE D'ESSAI

ARTICLE 95 DE LA CCN :

La période d'essai ainsi que le délai de prévenance en cas de rupture durant cette période sont facultatives. Il est prévu au présent contrat à durée déterminée une période d'essai.

Si CDD à terme précis :

- 1 jour maximum par semaine (maximum de 2 semaines) si le contrat est inférieur ou égal à 6 mois.
- 1 mois maximum pour les contrats supérieurs à 6 mois.

Si CDD à terme imprécis :

La période d'essai est calculée par rapport à la durée minimale du contrat.

PÉRIODE D'ADAPTATION

ARTICLE 94 DE LA CCN :

La période d'adaptation débute le premier jour de travail effectif, pour une durée maximale de 30 jours calendaires.

Pendant cette période d'adaptation, incluse dans la période d'essai, le salarié est rémunéré sur la base du salaire mensuel du présent contrat, duquel est déduite la rémunération des heures de travail non effectuées.

MENSUALISATION

ARTICLE 94 DE LA CCN :

Elle est obligatoire pour tous les accueils réguliers, quelle que soit leur durée hebdomadaire prévue dans le contrat de travail. Toutes les heures d'accueil doivent être rémunérées.

ARTICLE D.423-9 DU CASF :

Toute heure commencée est due au prorata du temps écoulé. Il faut calculer la mensualisation sur 12 mois, quelle que soit la durée du contrat de travail conformément aux Article L.1241-1 et suivants du CT. Au titre de la mensualisation, le salarié perçoit une rémunération identique chaque mois. La base de la rémunération mensuelle est alors indépendante du nombre de jours que comporte le mois considéré. Les heures d'accueil ne sont jamais rémunérées au réel.

CONGÉS PAYÉS ET FÉRIÉS

L'assistant-e maternel-le pourra prétendre à des droits à congés payés conformément aux dispositions en vigueur

ARTICLE 102 DE LA CCN ET ARTICLE L.1242-16 DU CT.

Sous réserve de leur acquisition, les congés sont rémunérés à la fin du contrat de travail sous la forme d'une indemnité compensatrice de congés payés, à hauteur de 10% de la rémunération brute totale perçue pendant toute la durée du contrat, hors indemnités.

JOURS FÉRIÉS

LE 1^{ER} MAI : ARTICLE 47-1 DE LA CCN ET L.3133-4 DU CT :

Seul le 1er mai est un jour férié chômé.

L'employeur ne doit pas imposer au salarié de travailler ce jour-là.

S'il est travaillé, avec l'accord du salarié, sa rémunération doit être obligatoirement majorée de 100%.

LES AUTRES JOURS FÉRIÉS

ARTICLE 47.2 DE LA CCN :

Les autres jours fériés ne sont pas obligatoirement chômés ni payés.

Si l'enfant est accueilli un jour férié prévu au contrat, il est rémunéré avec une majoration de (minimum 10%).

FIN DE CONTRAT

Étant fixé pour une durée déterminée, l'engagement prend fin automatiquement et sans formalité au terme du contrat prévu.

À cette date, conformément aux dispositions légales en vigueur, le salarié perçoit une indemnité de fin de contrat, appelée « de précarité », dont le montant est égal à 10 % de la rémunération totale brute perçue (Congés Payés inclus) hors indemnités d'entretien, de repas et de déplacement, Article L.1243-8 du CT.

Cette indemnité n'est pas due notamment en cas de transformation du CDD en CDI, de rupture à l'initiative du salarié ou de rupture pour faute grave ou force majeure.

À la fin du contrat, l'employeur doit remettre obligatoirement au salarié :

- le bulletin de salaire
- le certificat de travail
- le solde de tout compte,
- l'attestation Pôle Emploi Particulier-Employeur

Anniversaires

Noah 1 an. Alma Alba 2 ans. Adrien. Lou. Lyanie et Félix 3 ans.
Anaé et Jade Naël 4 ans. Lyséa 5 ans et Isabelle et Marie-Claire
ont soufflé leurs bougies au RPE « Les Marmottes »



Les épiphanies

Janvier 2025



Les enfants sont venus en animation accompagnés de leurs assistantes maternelles pour décorer une couronne en l'honneur de la galette des rois. Ils ont décoré celles-ci avec de la gouache en bâtonnets, des feutres et des gommettes de couleurs. Une galette des rois à la frangipane et une à la compote de pommes offerte par deux assistantes maternelles ont été partagées par la suite. Les enfants se sont installés côte à côte sur un tapis avec leur magnifique couronne sur la tête pour une belle photo souvenir.



Des rendez-vous à ne pas manquer

Deux soirées d'analyse de la pratique professionnelle seront proposées aux assistantes maternelles animées par Madame Laurence Gonnard psychologue :

Jeudi 5 juin et jeudi 3 juillet 2025 à 19h15 pour une durée de 1h30.

La traditionnelle kermesse se déroulera le vendredi 27 juin 2025 en matinée animée par Adeline de la ludothèque « LUDIVERS » sur le thème des couleurs.

La chandeleur

Février 2025



À l'occasion de la chandeleur, les enfants sont venus en animation avec leurs assistantes maternelles pour faire une dégustation de crêpes au chocolat, à la confiture ou bien au sucre. L'animatrice du RPE avait préparé ensuite une activité manuelle à cette occasion. Ils ont peint du carton découpé en rond avec de la peinture marron à l'aide de rouleaux, puis ils ont collé de petites photos représentant un pot de chocolat, de confiture et de sucre avec un poème.

Animation à la garderie périscolaire

Janvier 2025



L'animation de ce jour à la garderie périscolaire de Saint-Gérard-le-Puy était de peindre des bonhommes de neige préparés en amont avec le collage des différents éléments pour que les enfants puissent les replacer au bon endroit comme les yeux, le nez en forme de carotte, sa bouche, son bonnet, son écharpe et ses bras. L'occasion de découvrir à travers cette activité le schéma corporel en nommant les différentes parties du corps du bonhomme de neige.

Retour en images

La valise de carnaval

Février 2025



Durant une semaine, une assistante maternelle avait apporté sa valise remplie de déguisements pour le plus grand bonheur des enfants. Tout d'abord, les plus grands ont su deviner ce qu'il pouvait y avoir à l'intérieur : un enfant a suggéré des gâteaux et un autre des habits pour partir en vacances. Puis nous avons ouvert la valise et les enfants se sont déguisés avec de belles perruques, des chapeaux rigolos, et des lunettes, des habits de super-héros, de princesses et bien d'autres. Une autre assistante maternelle avait amené une brioche aux pralines. De belles photos ont été réalisées à cette occasion.

Je déguise maman, papa et moi

Février 2025



Une activité manuelle en lien avec le carnaval a été proposée aux enfants. Les assistantes maternelles ont demandé aux parents une photo d'eux en portrait ainsi que pour leur enfant. Avec les différentes sortes de papier, laine, feutrine, les enfants ont collé tous les éléments pour former les diverses parties du corps de leurs parents. Les plus petits, eux, ont collé à leur manière afin de représenter leurs parents. Ensuite, ils ont décoré la photo de leurs parents en y ajoutant des gommettes en forme de chapeaux, de lunettes, de cravates ou de nœuds papillon pour les déguiser. Les enfants sont vraiment des artistes !

Chandeleur à Saint-Gérand-le-Puy

Février 2025



Les assistantes maternelles et les enfants accueillis sont arrivés avec des crêpes réalisées par leurs soins. Ils ont commencé par décorer des crêpes photocopiées avec des feutres. Enfin est arrivée la dégustation de crêpes avec du sucre. Le mois de février étant le thème des formes, l'animatrice a proposé aux enfants de peindre des formes rondes avec de la peinture de couleur grise afin que les enfants puissent les assembler pour représenter un chat.

Pique-nique en intérieur

Mars 2025



Une assistante maternelle a proposé de faire un pique-nique en intérieur. Un vendredi matin, l'animatrice a demandé aux enfants de couper différents fruits comme de la pomme, de la poire, de la banane et de l'orange afin de préparer une salade de fruits pour le dessert. Puis les enfants ont joué et le moment du pique-nique est arrivé. Ils ont préparé leurs mini-sandwichs avec des aliments apportés par une assistante maternelle avec des chips de légumes. Tous les enfants ont partagé ce bon repas.

...ça s'est passé au RPE

Carnaval et Pâques à la maison de retraite

Mars 2025



La maison de retraite de Gayette a accueilli les enfants du RPE les Marmottes pour deux matinées festives à l'occasion du carnaval et de la fête des oeufs de Pâques. Les assistantes maternelles ont dessiné leurs mains sur une feuille de couleur puis les ont découpées pour représenter un masque. Tous les participants ont décoré ce masque avec des gommettes, des pompons et des plumes. Le temps d'une autre matinée, les enfants et les résidents ont décoré cette fois-ci des œufs de Pâques avec des gommettes. Des photos ont été faites afin d'immortaliser ces bons moments de partage.

Carnaval avec les enfants de la crèche

Mars 2025



D'abord, une professionnelle de la crèche et l'animatrice du RPE ont proposé aux enfants des 2 structures de partager une matinée festive autour du Carnaval. Tout le monde s'est déguisé pour l'occasion : un premier groupe d'enfants puis un second est venu dans la salle du LAEP pour faire des masques en collage de papiers de différentes couleurs. Un chamboule-tout était à la disposition des enfants après avoir réalisé leur masque. Pour clôturer l'activité, une photo souvenir a été réalisée en se positionnant derrière un panneau, où un clown a été dessiné pour mettre sa tête dans l'emplacement prévu à cet effet.

Animation sur le printemps

Avril 2025

Tous les enfants du Pôle Petite Enfance se sont rencontrés une nouvelle fois pour fêter le printemps. Un premier groupe est venu dans la salle du LAEP pour décorer un arbre en transparence. Ils ont collé des fleurs fraîches et des fleurs découpées sur du film plastifié sur le haut de l'arbre avec différentes sortes de papier vert pour le tronc. Pendant ce temps, les autres enfants ont joué dans la crèche et la salle du RPE. Puis les groupes se sont inversés, les enfants ont décoré un grand papillon en transparence également avec du collage de différentes formes de papier de couleurs. L'arbre et le papillon ont été accrochés dans le hall de la crèche. Une bonne matinée partagée tous ensemble.



UN LIVRE

LA FÊTE DU PRINTEMPS

Collection : Kimane

Auteur : Silvia Borando

Résumé : Les animaux de la forêt, comme chaque année se réjouissent à l'idée de la prochaine fête du printemps : les lièvres, les grenouilles et les écureuils se précipitent tous vers le grand événement. La tortue, quant à elle aussi, a hâte d'y être et commence son périple en pensant aux plaisirs qu'elle va y trouver...

Mais la fête du printemps sera-t-elle aussi bonne qu'elle l'a imaginée ?



UN JEU

JEU DES 7 ERREURS



UNE COMPTINE

Le petit jardinier

Voici mon petit jardin !

(Montrer la paume de la main)

J'y ai semé des graines.

(Tapoter la paume du bout des doigts)

Je les recouvre de terre noire.

(Refermer la main)

Voici la bonne et douce pluie !

(Tapoter le dos de la main fermé avec les doigts de l'autre main)

Le soleil brille dans le ciel !

(Faire un large geste circulaire de la main libre)

Et voici une, deux, trois, quatre, cinq petites fleurs...

(Déplier les doigts l'un après les autres)



UNE RECETTE

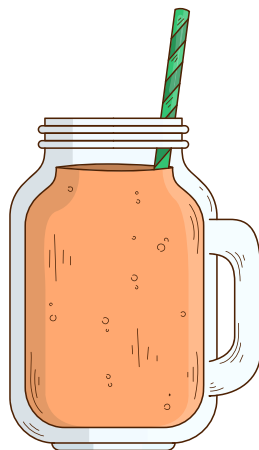
SMOOTHIE AUX ABRICOTS

Ingrédients 3 verres :

- 6 abricots
- 25cl de lait d'amande
- 1 cas de miel
- 8 glaçons
- 1 blender

Préparation

- Laver puis couper les 6 abricots en petits morceaux
- Mettre une cuillère à soupe de miel,
- Verser le lait d'amande,
- Mixer tous les ingrédients dans un blender,
- Mettre les glaçons et déguster bien frais.



UNE ACTIVITÉ

DES POISSONS DANS L'EAU

Matériel :

- Feuilles de carton
- Feuilles blanches
- Bâtonnets de glaces
- Peintures
- Tampons
- Yeux mobiles
- Pistolet à colle



Fabrication :

En amont de l'activité :

- Coller 3 bâtonnets de glace ensemble pour former un triangle avec le pistolet à colle ainsi que le carton en guise de ventre,
- Découper des nageoires et une bouche en forme de cœur,

Pour l'activité :

- Demander à chaque enfant de peindre le poisson avec de la peinture nacrée, un tampon ainsi que les nageoires et la bouche,
- Puis leur demander de coller les nageoires, la bouche et les yeux mobiles,
- Vous pouvez faire peindre une feuille en bleu pour représenter la mer et coller le poisson dessus.

Infos pratiques

Céline DOZIERES,
animatrice du RPE « Les Marmottes »
est à votre disposition au sein du RPE
Rue Jules Dupré 03150 Varennes-sur-Allier
(dans les locaux du Pôle Petite Enfance)

Par téléphone : 04 70 45 85 30 ou 06 88 61 30 40

Par mail : rpe-les-marmottes@interco-abl.fr

www.interco-abl.fr



Les horaires du RPE « Les Marmottes »

LUNDI

9h-9h30
Permanence téléphonique
9h30-12h
Animation collective
14h-17h15
Permanence administrative

MARDI

13h30-16h30
Permanence administrative

MERCREDI

8h30-9h30
Permanence téléphonique
9h30-12h
Animation collective

JEUDI

8h15-9h30
Permanence téléphonique
9h30-12h
Animation collective
13h30-16h
Permanence administrative

VENREDI

8h30-9h30
Permanence téléphonique
9h30-12h
Animation collective
13h-16h
Permanence téléphonique



Vous souhaitez recevoir «l'Echo des Marmottes» par mail ou voie postale, n'hésitez pas à contacter le RPE

CHANGEMENT DE SITUATION : assistante maternelle pensez à informer votre relais

Coupon à retourner au RPE «Les Marmottes » - Rue Jules Dupré 03150 VARENNES SUR ALLIER

Nom : Prénom :
Adresse : Code postal : Commune :
Tél. : Mail :

☐ je déménage : nouvelle adresse :
☐ je peux accueillir nouvel(aux) enfant(s) ☐ pas de nouvel accueil possible ☐ je n'exerce plus